

Ecole publique élémentaire Henri GALLIEN

2 Boulevard de la Corniche

43770 CHADRAC

Tel : 04 71 09 60 66



Mail : 0430408K@ac-clermont.fr

Site internet : <https://sitesecoles43.ac-clermont.fr/0430408k/>

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant à l'école.

Pour la bonne prise en compte de l'inscription, nous vous demandons de nous retourner au plus vite :

- la copie du justificatif de domicile pour les familles résidentes sur Chadrac (dérogation pour les familles résidant sur une autre commune).
- le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée
- la copie du livret de famille (page enfant et parents)
- les copies de pages vaccinations du carnet de santé.

Les pièces peuvent être transmises à l'adresse mail de l'école.

Vous devrez également nous transmettre en retour les pièces suivantes :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Une fiche de renseignement | A restituer à l'école |
| - Un justificatif d'assurance scolaire (Responsabilité civile et Individuelle accident) | |
| - Une fiche d'autorisation | A restituer à l'école |
| - Une fiche santé | A restituer à l'école |
| - Une fiche de régime de sortie (pour l'autorisation de sortie seul(e)) | A restituer à l'école |
| - Une fiche pour l'inscription aux temps péri-scolaires | A restituer à l'école |
| - Une fiche d'inscription pour le temps d'accueil de garderie | A restituer à l'école |

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

(Contact par mail de préférence).

Stéphane DELLORENZI

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires école :

Lundi mardi jeudi vendredi : 8h30 à 12h00 le matin, 13h30 à 16h00 l'après-midi.

Cantine :

Les repas de la cantine sont élaborés sur place. Chaque enfant doit être inscrit via la plateforme en amont :

<https://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr/connexion?back=my-account> » en amont.



Avant de pouvoir utiliser le service de restauration scolaire, chaque famille se doit de créer un compte sur le portail Agglo. La validation doit ensuite être faite par la mairie de Chadrac (en cas de difficulté, les familles peuvent se rendre à l'accueil de la mairie pour une aide dans la démarche).

La réservation du repas s'effectue en ligne en commandant 48h à l'avance le repas.

La désinscription au service peut être faite à tout moment sans pénalité le jour même avant 8h00.

L'inscription après délai réglementaire engendre un surcoût du prix du repas de 2 euros.

Pour tout renseignements : Prendre attache auprès de la maire de Chadrac : 8, Cours de la Liberté – 43770 CHADRAC – 04 71 02 21 21.

Activités péri-éducatives :

Les activités péri-éducatives ont lieu de 16h00 à 17h00.

Les inscriptions aux accueils périscolaires (TAP) et à l'étude surveillée doivent être faites au plus tôt. L'inscription aux TAP nécessite l'assiduité. En cas de désinscription, elle doit être portée à la connaissance du responsable des TAP, M CONVERT Sébastien – 06 41 96 41 58

Garderie :

Matin : les élèves peuvent être accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 8h20 à condition que les deux parents travaillent.

Soir : les élèves peuvent être accueillis à partir de 17h00 jusqu'à 18h30 en fournissant un justificatif de travail.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

CLASSES :

Les classes sont réparties en CP CE1 CE2 CM1 CM2 et un dispositif ULIS.

Toutes les classes sont équipées de VPI (Vidéo projecteur interactif) et d'internet.

Une classe mobile équipée en tablettes est à disposition des élèves.

RECREATION :

Des jeux de qualité sont proposés aux élèves pendant les temps de récréation :

Ballons foot basket hand, cordes, ping-pong (4 tables), tennis, badminton, jeux calmes....

PRIORITE AUX ACTIVITES CULTURELLES :

La mairie participe au financement de toute sortie scolaire culturelle à l'école.

Un dispositif d'aide permet à l'ensemble des élèves de bénéficier de plusieurs sorties au théâtre, au cinéma, à des représentations musicales...

PROJETS :

Les projets fédérateurs font partie intégrante du projet d'école. Toute classe se voit proposer un projet fédérateur.

L'USEP, partenaire pour la promotion du sport à l'école intervient régulièrement à l'école dans le cadre d'activités athlétiques, ou de sport collectif.

Une découverte du Petit Tour à pied est proposée tous les ans à l'ensemble des classes.

Des classes piscine sont proposées chaque année à l'ensemble des élèves de l'école.

Des rencontres solidaires sont proposées avec des partenaires comme le Téléthon, France Alzheimer pour permettre aux élèves de vivre les valeurs de solidarité à travers le sport.

Des classes de découverte sont proposées aux élèves au cours de leur cycle de scolarité.

Pour une liaison dans les apprentissages, des journées dédiées aux liaisons sont proposées aux élèves de grande section pour l'entrée au CP et aux élèves de CM2 pour l'entrée en classe de sixième.

APE :

L'APE participe aux financements de multiples activités et sorties à l'école élémentaire.